CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25152** **VALABLE JUSQU'AU** **29/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1995

Raison sociale : AIR C2

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/03/2018

Capital : 50 000

6 RUE ALBERT EINSTEIN
76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1995 B 288

Siret : 400 690 509 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 128762 OJ

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146358400

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146358400

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 35 92 27 27 **Fax :** 02 35 92 71 61

Portable : 06 03 03 90 05

Responsabilité légale :
COUILLER JEAN PAUL GÉRANT

Site Internet : http://airc2.com

E-mail : jp.couiller@airc2.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 897 476 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	8	25/03/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	9	30/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E25152** **VALABLE JUSQU'AU** **29/03/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1995
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/03/2018
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1995 B 288

Siret : **400 690 509 00023**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 128762 OJ
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146358400
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146358400
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **AIR C2**

6 RUE ALBERT EINSTEIN
76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

Téléphone : 02 35 92 27 27 **Fax :** 02 35 92 71 61
Portable : 06 03 03 90 05

Site Internet : http://airc2.com
E-mail : jp.couiller@airc2.com

Responsabilité légale :
COUILLER JEAN PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	25/03/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	30/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.